



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE
MUNICIPALITÉ DE NORMANDIN

AVIS PUBLIC
CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le rôle triennal d'évaluation de la Ville de Normandin, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2021, 2022 et 2023, a été déposé à mon bureau le 28 octobre 2020 et toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2021;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
Ville de Normandin
1048, rue St-Cyrille
Normandin (Québec) G8M 4R9
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué, ainsi que sur le site Internet de la Ville de Normandin : www.ville.normandin.qc.ca/formulaires
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 547-2019 de la Ville de Normandin et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À NORMANDIN CE 3^E JOUR DE NOVEMBRE 2020.

Lyne Groleau,
Directrice générale et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Lyne Groleau, directrice générale et greffière de la ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville ainsi qu'affiché sur le babillard de l'hôtel de ville au 1048, rue Saint-Cyrille à Normandin, le 3 novembre 2020, en vertu du règlement 532-2018 concernant la publication des avis publics adopté le 12 mars 2018.

En foi de quoi, je donne certificat ce 3^e jour du mois de novembre 2020.

Lyne Groleau